

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU COMITE SYNDICAL DU 24 FEVRIER 2015

Nombre de membres En exercice : 54 Présents : 31 Votants : 6 Suffrages exprimés : 37	L'an deux mille quinze, le 24 février à dix-sept heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à Thézan-les-Béziers, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gilles D'ETTORE, Président.
Vote Pour : 37 Contre : 0 Abstention : 0	Présent(e)s titulaires : Mesdames et Messieurs, Yannick ALLEGRE, Alexandra BOUISSY, Gérard BOYER, Didier BRESSON, Alain CARALP, Gwendoline CHAUDOIR, Pierre CROS, Gilles D'ETTORE, Norbert ETIENNE, Francis FORTÉ, Gérard GAUTIER, Valérie GONTHIER, Jacques LIBRETTI, Yann LLOPIS, Jean-Claude MARCHI, Michèle MILLER, Richard NOUGUIER, Serge PESCE, Jean-Christophe PETIT, Jean-Claude RENAU, Daniel RENAUD, Patrick SOL, Michel SUERE, Florence TAILLADE, Emmanuel VILLANEUVA, conseillères et conseillers syndicaux titulaires. Présent(e)s suppléant(e)s : Madame, Messieurs, Christian MARTINEZ, Jean-François COMBES, Claude GEISEN, Marie-Rose BOUZAC, Claude BASTIER, conseillères et conseillers syndicaux suppléants.
Date de convocation 17 FEVRIER 2015	Absent(e)s excusé(e)s représentés par mandats : Messieurs, Gérard ABELLA, Alain BIOLA, Rémi BOUYALA, Guy COMBES, Jordan DARTIER, Stéphane PEPIN-BONET, conseillers syndicaux ayant donné respectivement mandat à Messieurs Michel SUERE, Yannick ALLEGRE, Daniel RENAUD, Florence TAILLADE, Gwendoline CHAUDOIR, Gilles D'ETTORE, conseillères et conseillers syndicaux.
Date de transmission en sous-préfecture	Absent(e)s excusé(e)s suppléés : Madame, Messieurs, Océane DELABERE, Robert GELY, Frédéric LACAS, Pierre POLARD, Christophe THOMAS, conseillère et conseillers syndicaux.
Date d'affichage	Absent(e)s excusé(e)s : Mesdames et Messieurs, Guy AMIEL, Gérard BARRAU, Bruno ENJALBERT, Sébastien FREY, Alexandra FUCHS, Robert GAIRAUD, Dominique GARCIA, Michel HERAIL, Stéphane HUGONNET, Jean-Pierre LAMBERT, Pascale LAUGÉ, Hervé OBIOLS, Jean-Pierre PEREZ, Christine PRADEL, Edgar SICARD, Philippe VIDAL, Alain VOGEL-SINGER, Luc ZENON, conseillères et conseillers syndicaux titulaires.
Délibération N° 2015-04	Le Comité Syndical a choisi pour secrétaire de séance : Alexandra BOUISSY
Contrôle de légalité	OBJET : ACHAT DE FICHIERS FONCIERS DE LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES <u>Rapporteur : Le Président</u> Considérant que la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) est une administration publique gestionnaire des données cadastrales et titulaire du droit de propriété intellectuelle sur les fichiers fonciers. Considérant que l'achat de ces fichiers permettrait à notre collectivité de : <ul style="list-style-type: none">• Accéder à des données actualisées à la parcelle voire à la subdivision fiscale ;• Produire des analyses communales précises ;• Bénéficier d'informations notamment dans les domaines du logement, de la densité et de l'aménagement du territoire, et ce afin d'enrichir nos connaissances, d'effectuer des études, de faire des prévisions et de prendre des décisions ;• Observer les effets du SCoT 1B et améliorer la connaissance de notre territoire ;• Contribuer à la mise en œuvre de la révision du SCoT 2B ;

Il est proposé au Comité Syndical d'examiner la proposition d'achat des fichiers fonciers à la Direction Générale des Finances Publiques pour un montant de 2500 euros pour l'année 2015.

Ceci exposé, il vous est proposé :

- **D'AUTORISER** l'achat des fichiers fonciers cadastraux pour un montant de 2500 € pour l'année 2015, les crédits seront inscrits au budget ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Le Comité Syndical, **prend acte** de cette proposition à l'unanimité
Ainsi délibéré à Béziers, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Président,
Gilles D'ETTORE

